

Commission Tertiaire

Feuille de route

Dans un contexte post-crise sanitaire, la commission Tertiaire, uniquement ouverte aux adhérents utilisateurs, planche sur la définition du bon dimensionnement des espaces tertiaires et de la sobriété énergétique qui y est associée. Les membres se réunissent chaque mois, dans un lieu différent, pour découvrir des bonnes pratiques. Certains membres ne pouvant se déplacer, les réunions sont proposées au format hybride.

Ce dialogue entre les membres permet de partager les bonnes pratiques et de challenger les pratiques sur plusieurs points.

Par exemple, quand estime-t-on qu'un actif est utilisé à son plein potentiel ? comment le mesurer ? Comment consommer moins, ou mieux ? Comment lisser les occupations tout en incitant les collaborateurs à revenir au bureau ? Y a-t-il de nouveaux critères de sélection des immeubles ?

Un focus particulier a été réalisé sur la norme Afnor NF X 35-102. Alors que l'ancienne version datait de 1998, elle a été mise à jour en début d'année 2023, elle détermine une approche ergonomique, centrée sur les usages et sur l'analyse de l'activité, et propose des recommandations ergonomiques, pour l'aménagement des espaces de travail en bureaux.

L'implication des autres services de l'entreprise, comme la DRH ou la DSI, dans la définition de la stratégie immobilière est aussi étudiée. Cette thématique fera d'ailleurs l'objet d'un petit-déjeuner débat le 25 avril prochain (voir page XX). Enfin, un focus sur les bonnes pratiques à l'international sera à l'ordre du jour.

Les prochaines réunions de travail, de 16 heures à 18 heures, en présentiel et en visioconférence, se dérouleront aux dates suivantes :

- 29 avril
- 24 juin
- 30 septembre
- 28 octobre
- 25 novembre

Pour candidater, merci d'envoyer un mail à : contact@adi-france.fr Veuillez noter que ce groupe de travail n'est ouvert qu'aux membres utilisateurs.

PILOTES

Juliette Borie – RENAULT
Sabine Brunel – AXA France

FEUILLE DE ROUTE 2024-2025

Thèmes identifiés pour la
session 1

Comment faire un meilleur
usage des immeubles
tertiaires ?

Thématiques futures
envisagées

Définir le bon
dimensionnement et la
sobriété énergétique
Une norme qui accompagne
les nouveaux modes
d'occupation
Les nouveaux alliés des
Directeurs Immobiliers
L'inclusivité des
aménagements, atout de
l'intensification
Les bonnes pratiques à
l'international

Réunions mensuelles

Ouvert aux adhérents
utilisateurs de l'ADI